

---

CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ENTRE la Réserve civique  
et  
La Fédération Nationale de la Sécurité Civile.

---

Entre les soussignés :

La Réserve Civique, dispositif public d'engagement civique créé par la Loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017, rattaché au ministère de l'Education nationale de la Jeunesse et des Sports, et dont le siège est situé au 95 avenue de France 75013 Paris

Représentée par le chef de mission,  
Monsieur Yannick Prost

D'une part,

et

La Fédération Nationale de la Sécurité Civile

Représenté Par son Président  
Monsieur Juan Carlos Garcia Mora

D'autre part,

Vu la collaboration amorcée depuis 2018

Il a été convenu et arrêté ce qui suit

PREAMBULE

La Réserve Civique est un dispositif national institué par la loi Égalité et Citoyenneté n° 2017-8 janvier 2017. Il se traduit en particulier par la plateforme publique d'engagement "jeveuxaider par la Réserve civique " qui permet à toutes celles et ceux qui le souhaitent de participer à des d'intérêt général, de façon occasionnelle et bénévole aux côtés d'organisations publiques, associations et collectivités.

La Réserve civique, ses sections territoriales et les réserves thématiques qu'elle comporte favorise la participation de tout citoyen à ces missions, dans un cadre collectif ou individuel, ponctuel ou récurrent, quelles que soient ses aptitudes et compétences. Elle concourt au renforcement du lien social en favorisant la mixité sociale.

Les domaines d'actions de la Réserve civique, de ses sections territoriales et des réserves thématiques recouvrent des champs d'actions variés : la solidarité, l'éducation, la culture, la santé, l'environnement, le sport, la mémoire et la citoyenneté, la coopération internationale, la sécurité ou encore des interventions d'urgence en situation de crise ou d'événement exceptionnel.

#### ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention de partenariat résulte de la volonté de la Fédération Nationale de la Sécurité Civile et de la mission Réserve civique d'établir une collaboration pour la période 2021-2023. Ce partenariat poursuit un double objectif :

- Promouvoir la Réserve Civique auprès du grand public, des associations et des collectivités locales.
- Expérimenter des modes de collaboration spécifiques dans un objectif d'amélioration continue de la plateforme numérique de la Réserve Civique.

#### ARTICLE 2 – OBJECTIFS DE LA Fédération Nationale de la Sécurité Civile

La Fédération Nationale de la Sécurité Civile souhaite valoriser l'engagement bénévole, enjeu central de la vie locale et associative, avec :

- la mise à disposition d'outils et de services spécifiques.
- la promotion de la plateforme de la Réserve civique.
- le rapprochement de l'offre et la demande de bénévoles sur le territoire national. Établir un lien territorial vertical et horizontal.

La Fédération Nationale de la Sécurité Civile souhaite faciliter plus particulièrement l'engagement bénévole en faveur des personnes nécessitant une assistance particulière. Elle contribue à l'action de la réserve civique en faveur des dispositifs d'aide aux personnes isolées, en particulier ceux définis dans le cadre de Mona Lisa.

#### ARTICLE 3 - OBJECTIFS DE LA MISSION RÉSERVE CIVIQUE

Le dispositif de la Réserve civique vise à permettre à tout citoyen de s'engager à proximité de son domicile ou lieu de travail pour une cause ou un domaine d'action qui lui tient à cœur.

#### ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS PARTAGÉS

Les signataires partagent la même volonté de développer conjointement des actions afin de promouvoir les valeurs de l'engagement du plus grand nombre - de façon occasionnelle et bénévole - aux côtés d'organisations publiques, associations et collectivités - en faveur de l'intérêt général.

La Fédération Nationale de la Sécurité Civile s'engage à communiquer sur le dispositif Réserve civique pour promouvoir l'utilisation de la plateforme de la Réserve civique et d'une manière plus générale à encourager l'engagement des citoyens et des résidents réguliers de son territoire. La stratégie et les actions

communication de la Fédération seront mises en cohérence avec celle de l'Etat pour en maximiser l'impact.

ARTICLE 5 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée de deux ans à compter de la présente signature. Elle pourra être dénoncée à tout moment par chaque partenaire par lettre recommandée avec accusé de réception.

La présente convention peut-être révisée d'un commun accord entre les parties s'il s'avère utile d'adapter certaines modalités.

Cette convention a été signée en deux exemplaires originaux.

Fait à Paris , le 19 avril 2021

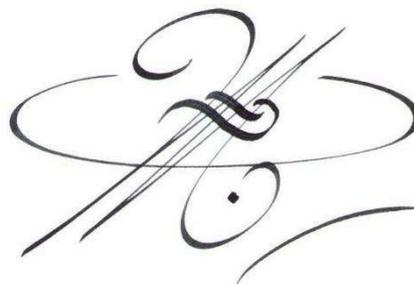
Pour la Mission Réserve civique

Le Chef de mission,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a smaller loop on top and a horizontal stroke across the middle.

Pour la Fédération Nationale de  
la Sécurité civile

Le Président,

A handwritten signature in black ink, featuring a complex, stylized design with multiple loops and a central vertical stroke.

## ANNEXE 1. Plan d'action

	JeVeuxAider.gouv.fr	Partenaire
<b>Stratégie</b>		
Partager les attentes de JeVeuxAider.gouv.fr vis-à-vis de la Fédération Nationale de la Sécurité Civile	X	
Partager les attentes de la Fédération Nationale de la Sécurité Civile vis-à-vis de JeVeuxAider.gouv.fr		X
<b>Convention de Partenariat</b>		
Partager la convention	X	
Mettre à jour la convention	X	X
Signer la convention	X	X
Communiquer sur la signature de la convention auprès des parties prenantes et du réseau de bénévoles dans le but de les mobiliser	X	X
<b>Interlocuteurs</b>		
Identifier un interlocuteur en charge des travaux opérationnels	X	X
<b>Inscription à JeVeuxAider.gouv.fr</b>		
Inscrire, si nécessaire, la tête de réseau à JeVeuxAider.gouv.fr		X
Déclarer la tête de réseau et rattacher les antennes	X	
<b>Déploiement de JeVeuxAider.gouv.fr au sein du réseau de la Fédération Nationale de la Sécurité Civile</b>		
Présenter JeVeuxAider.gouv.fr aux correspondants régionaux / départementaux/ chargés de missions	X	X
Présenter JeVeuxAider.gouv.fr aux antennes territoriales / membres du réseau	X	X
Présenter JeVeuxAider.gouv.fr aux communes parties prenantes du réseau de la Fédération nationale de la Sécurité civile	x	x
<b>Communication grand public</b>		

Rédiger et publier un article de blog commun	X	X
Réaliser une communication commune sur les médias sociaux en fonction des besoins	X	X
Afficher le logo de la Fédération Nationale de la Sécurité Civile sur le site JeVeuxAider.gouv.fr	X	
Afficher le logo et une description de JeVeuxAider.gouv.fr sur le site internet de la Fédération Nationale de la Sécurité Civile		X